

LISTE DES RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 1 — QUI DEVRAIT S'ENREGISTRER

1. Que la distinction entre les sociétés de la présente et les sociétés étrangères soit éliminée.
2. Que la loi sur l'enregistrement des sociétés s'applique en principe à toutes les sociétés, y compris les sociétés étrangères, et que les sociétés étrangères soient soumises à la loi sur les sociétés dans la mesure où elles exercent des activités de holding pour le compte de sociétés canadiennes.
3. Que les sociétés étrangères qui ont des filiales au Canada soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada et les sociétés étrangères qui ont des filiales au Canada soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada.
4. Que les filiales de sociétés étrangères soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada et que les sociétés étrangères soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada.
5. Que la loi sur l'enregistrement des sociétés s'applique en principe à toutes les sociétés, y compris les sociétés étrangères, et que les sociétés étrangères soient soumises à la loi sur les sociétés dans la mesure où elles exercent des activités de holding pour le compte de sociétés canadiennes.

CHAPITRE 2 — ENREGISTREMENT À L'ÉTRANGER

- a) Que la loi sur l'enregistrement des sociétés s'applique en principe à toutes les sociétés, y compris les sociétés étrangères, et que les sociétés étrangères soient soumises à la loi sur les sociétés dans la mesure où elles exercent des activités de holding pour le compte de sociétés canadiennes.
- b) Que les sociétés étrangères qui ont des filiales au Canada soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada.
- c) Que les sociétés étrangères qui ont des filiales au Canada soient soumises à la loi sur les sociétés en ce qui concerne les filiales qu'elles possèdent au Canada.